

Tableaux de données

Environnement¹

Données quantitatives	2019	2018	2017	Indicateur GRI
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (tCO₂e)				
Émissions de gaz à effet de serre (type 1 et 2)^{1,2}	121 901	120 616	118 639	305-1, 305-2
Immeubles de bureaux gérés	88 442	88 598	89 192	305-1, 305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	33 459	32 018	29 447	305-1, 305-2
Émissions directes de GES (type 1)^{1,2}	58 918	57 880	54 815	305-1
Immeubles de bureaux gérés	30 066	30 412	29 519	305-1
Immeubles résidentiels à logements multiples	28 852	27 468	25 296	305-1
Émissions indirectes de GES d'énergie (type 2) (basées sur l'emplacement)^{1,2}	62 983	62 736	63 824	305-2
Immeubles de bureaux gérés	58 376	58 186	59 673	305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	4 607	4 550	4 151	305-2
Émissions indirectes de GES d'énergie (type 2) (basées sur le marché)^{1,2}	52 298	47 697	43 415	305-2
Immeubles de bureaux gérés	48 435	43 364	39 264	305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	3 863	4 333	4 151	305-2
Autres émissions indirectes de GES (type 3)³	24 987	22 447	20 290	305-3
Immeubles de bureaux gérés	8 723	6 598	6 666	305-3
Immeubles résidentiels à logements multiples	16 264	15 849	13 624	305-3
Intensité des émissions de GES (teqCO₂/1 000 pi²)⁴	4,75	4,69	4,61	305-4, CRE3
Immeubles de bureaux gérés	4,53	4,44	4,47	305-4, CRE3
Immeubles résidentiels à logements multiples	5,24	5,29	4,94	305-4, CRE3
Réduction nette des GES par la conservation (teqCO₂)⁵	(15 723)	(18 979)	(17 361)	305-5

Données quantitatives	2019	2018	2017	Indicateur GRI
Consommation d'énergie (MWh)				
Consommation d'énergie dans l'organisation⁶	712 743	712 364	696 427	302-1
Gaz naturel (mesurée)	318 478	312 720	296 169	302-1
Électricité achetée pour consommation	367 689	375 126	377 443	302-1
Vapeur achetée pour consommation	26 575	24 518	22 815	302-1
Intensité énergétique (kWh/eq/pi²)⁷	23,03	23,35	23,09	302-3, CRE1
Immeubles de bureaux gérés	23,80	24,24	24,17	302-3, CRE1
Immeubles résidentiels à logements multiples	21,29	21,26	20,43	302-3, CRE1
Réduction nette de la consommation d'énergie par la conservation (MWh)⁸	(65 420)	(60 659)	(40 422)	302-4
Déchets				
Déchets générés – absolu (en tonnes)⁹	21 085	19 107	17 669	306-2
Immeubles de bureaux gérés	11 097	9 355	9 139	306-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	9 988	9 752	8 530	306-2
Intensité des déchets générés (tonnes/1 000 pi²)	0,68	0,63	0,59	306-2
Immeubles de bureaux gérés	0,52	0,44	0,43	306-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	1,05	1,08	0,98	306-2
Méthode d'élimination des déchets (tonnes)¹⁰				
Déchets mis en décharge ¹¹	11 735	10 350	9 883	306-2
Matières recyclées ¹²	7 555	6 945	5 624	306-2
Matières organiques ¹³	1 457	1 218	1 349	306-2
Récupération pour énergie ¹⁴	338	594	813	306-2
Taux de détournement des déchets des sites d'enfouissement (%)¹⁵	43 %	43 %	39 %	306-2

GRI:	102-7	102-8	102-10	102-48	102-49	201-1	203-1	302-1	302-3/CRE1
	302-4	305-1	305-2	305-3	305-4/CRE3	305-5	306-2		

Environnement¹ (suite)

Données quantitatives	2019	2018	2017	Indicateur GRI
Eau¹⁶				
Eau retirée (m³)	2 345 575	2 358 805	2 312 372	303-1
Immeubles de bureaux gérés	1 197 917	1 272 793	1 238 750	303-1
Immeubles résidentiels à logements multiples	1 147 658	1 086 012	1 073 622	303-1
Intensité de la consommation d'eau (L/pi²)¹⁷	75,79	77,33	76,66	CRE2
Immeubles de bureaux gérés	55,84	59,33	57,74	CRE2
Immeubles résidentiels à logements multiples	120,87	120,01	123,24	CRE2
Certifications, étiquetage ou cote d'immeubles verts				
% global d'actifs				
% des immeubles qui ont reçu une certification d'immeubles verts ¹⁸	87,2 %	88,5 %	88,1 %	CRE8
Nombre d'immeubles par classe d'actif¹⁹				
Nombre total d'immeubles qui ont reçu une certification	360	353	348	CRE8
Immeubles de bureaux	64	64	61	CRE8
Immeubles résidentiels à logements multiples	36	36	35	CRE8
Commerces de détail ouverts	97	90	91	CRE8
Industries légères	163	163	161	CRE8
Nombre d'immeubles par type de certification²⁰				
LEED (CBDCa)	17	17	18	CRE8
BOMA BEST (BOMA Canada)	368	346	335	CRE8
Built Green (RNCa)	1	1	1	CRE8
FitWel (Center for Active Design)	3	-	-	CRE8

¹ Toutes les données sur l'environnement (c.-à-d., les émissions, l'énergie, l'eau et les déchets) font référence aux portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples gérés de la société Conseillers immobiliers GWL, et elles sont consolidées selon une approche de contrôle opérationnel et assurées en externe par une tierce partie indépendante, conformément à la norme ISAE 3410 : Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre. Les données industrielles et du commerce de détail sont exclues, car les données sont accessibles pour les zones communes seulement et sont inférieures au seuil de *minimis* pour la déclaration (<0,5 % des émissions globales) tel qu'énoncé dans le Protocole des gaz à effet de serre. Les totaux des émissions de GES sont calculés au moyen des totaux des émissions de type 2 basées sur l'emplacement.

² Nos émissions de GES de type 1 et de type 2 sont liées aux actifs sous gestion, où nous avons le contrôle opérationnel. Notre année de base de rapport est 2013. Nous utilisons la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD pour orienter notre méthode de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les coefficients d'émission et les potentiels de réchauffement de la planète sont basés sur le Rapport d'inventaire national le plus récent d'Environnement Canada, les coefficients du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les fournisseurs de services publics. Les émissions de type 1 sont liées à la consommation de gaz naturel et de mazout, excluant les émissions de GES associées à l'utilisation de combustible dans les génératrices auxiliaires et les ajouts de fluide frigorigène. Les émissions de type 2 sont liées à l'électricité achetée et à la vapeur. Les émissions de type 2 basées sur le marché comprennent l'achat de crédits d'énergie renouvelable.

³ Nos émissions de GES de type 3 comprennent les émissions des déchets mis en décharge et la récupération d'énergie, ainsi que la distribution d'eau pour les actifs sous gestion, où nous avons le contrôle opérationnel. Nous utilisons la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD pour orienter notre méthode de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les coefficients d'émission et les potentiels de réchauffement de la planète sont basés sur le Rapport d'inventaire national (RIN) d'Environnement Canada et les coefficients du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

⁴ Les intensités de nos émissions de gaz à effet de serre font référence au type 1, 2 et 3 pour les immeubles de bureaux et les immeubles résidentiels à logements multiples seulement (tel qu'il est indiqué dans cette annexe). La superficie totale en pieds carrés utilisée pour calculer les intensités des émissions est fondée sur la superficie brute de plancher.

⁵ Réduction estimée des émissions de GES de types 1, 2 et 3, comme résultat des initiatives de conservation dans les immeubles de bureaux et résidentiels à logements multiples, par rapport aux émissions de 174 772 tonnes d'éq CO₂ pendant l'année de référence 2013. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. L'estimation tient compte des nouveaux aménagements et des facteurs hors du contrôle de la gestion qui influent sur les émissions, comme les changements dans les coefficients d'émission, le taux d'occupation et la météo. Les facteurs externes sont pris en compte et utilisent les pratiques exemplaires acceptées par l'industrie, telles que l'analyse de régression.

⁶ L'énergie consommée dans l'organisation fait référence à notre portefeuille d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion, qui relèvent de notre limite de contrôle opérationnel, tel que défini dans la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD. Là où les immeubles sont hors de notre contrôle opérationnel (p. ex., bâtiment à locataire unique, qui paie tous les services publics), nous ne déclarons pas l'information sur l'énergie. La déclaration de consommation d'énergie comprend la consommation d'énergie provenant de sources de combustibles non renouvelables (p. ex., le gaz naturel) et l'énergie achetée (p. ex. l'électricité et la vapeur). Aucun mazout ou eau réfrigérée n'a été consommé durant cette période (2017-2019).

⁷ Notre intensité énergétique couvre l'énergie consommée dans le portefeuille géré d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples, couvrant le gaz naturel et la consommation d'électricité achetée et de vapeur. Nous présentons l'intensité énergétique en fonction de l'équivalence en kWh par pied carré de la superficie brute de plancher.

⁸ Réduction estimée de la consommation d'énergie, comme résultat des initiatives de conservation dans nos immeubles de bureaux et résidentiels à logements multiples, par rapport à la consommation d'énergie de 753 633 MWh pendant l'année de référence 2013. Les sources d'énergie comprises dans le calcul couvrent le gaz naturel, le mazout, et la vapeur. L'estimation tient compte des nouveaux aménagements et des facteurs hors du contrôle de la gestion qui influent sur la consommation d'énergie, comme le taux d'occupation et la météo. Les facteurs externes sont pris en compte et utilisent les pratiques exemplaires acceptées par l'industrie, telles que l'analyse de régression.

⁹ Toutes les données sur les déchets font référence aux déchets non dangereux générés dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion, qui sont mis en décharge ou récupérés pour l'énergie.

¹⁰ Les méthodes d'élimination des déchets ont été déterminées par les renseignements qui nous ont été fournis par nos gestionnaires/sous-traitants de collecte des déchets.

¹¹ Les déchets mis en décharge comprennent les déchets non dangereux dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion.

¹² Les déchets recyclés comprennent divers flux de recyclage (p. ex., papier, carton, plastiques) dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion.

¹³ Les déchets de matières organiques comprennent tous les déchets de l'intérieur et de l'extérieur recueillis pour le compostage ou le ramassage des matières organiques.

¹⁴ La quantité de déchets envoyés à la récupération pour l'énergie (p. ex. installations de production d'énergie à partir de déchets) est fournie par la société de collecte des déchets.

¹⁵ Seuls les déchets recyclés et de matières organiques sont comptés comme détournés. Le taux moyen de détournement pour les immeubles de bureaux en 2019 était de 61 %, tandis que le taux moyen de détournement pour les immeubles résidentiels à logements multiples était de 23 %.

¹⁶ Toute l'eau consommée et les données d'intensité font référence à l'eau retirée des réserves d'eau municipales dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion. Nous calculons l'eau retirée à partir des renseignements fournis par nos fournisseurs de services publics.

¹⁷ Nous présentons l'intensité de l'eau en fonction des litres par pied carré de la superficie brute de plancher.

¹⁸ Le pourcentage est basé sur des immeubles admissibles, certifiés individuellement. Selon la surface de plancher, 92 % des immeubles admissibles ont conservé une certification d'immeubles verts en 2019.

¹⁹ Les totaux sont par bâtiments individuels. Plusieurs immeubles certifiés individuellement peuvent englober un actif unique, tel qu'il est indiqué dans le corps du présent rapport.

²⁰ Certains immeubles ont plusieurs types de certification. Par conséquent, le nombre total de certifications peut dépasser le nombre total d'immeubles certifiés.

GRI:	102-7	102-8	102-10	102-48	102-49	102-56	201-1
	203-1	302-1	303-1	CRE2	305-5	CRE8	

Sécurité

Données quantitatives	2019	2018	2017	Indicateur GRI
Comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité				
% de l'effectif faisant partie des comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité ²¹	20 %	25 %	30 %	403-1
Système de gestion OHSAS 18001				
% de l'organisation qui utilise un système de gestion de la sécurité aligné sur le système OHSAS 18001	100 %	100 %	100 %	CRE6
Formation en matière de santé et sécurité²²				
Nombre d'employés recevant une formation en matière de santé et sécurité	840	522	640	404-1
Nombre d'heures de formation en matière de sécurité reçue par employé	5,0	6,0	4,0	404-1
Rendement en matière de santé et sécurité au travail²³				
Taux de blessures (taux d'incidents à déclarer) ²⁴	0,88	0,65	1,71	403-2
Taux de gravité ²⁵	0,62	0	0,46	403-2
Taux de journées perdues ²⁶	0,22	0	0,63	403-2
Maladies professionnelles	0	0	0	403-2
Nombre total d'événements dangereux (quasi-accidents)	11	8	10	403-2
Décès ²⁷	0	0	0	403-2

²¹ Des comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité ont été établis dans toutes les régions à l'échelle nationale et sont composés de superviseurs et d'employés. Les employés représentent au moins 50 % des membres des comités mixtes de santé et de sécurité; ils ont un coprésident élu qui préside le comité avec un coprésident de l'employeur nommé. Une diminution depuis 2017 est attribuée à l'établissement de QuadReal Property Group, une société de gestion d'immeubles et d'investissements, par un des clients de longue date de la société Conseillers immobiliers GWL, qui a commencé à gérer ses propres actifs à compter de 2017.

²² L'augmentation du nombre d'employés formés en 2019 est due au fait que le personnel du portefeuille d'immeubles résidentiels à logements multiples de la société Conseillers immobiliers résidentiels GWL est inclus pour la première fois dans le rapport.

²³ Le personnel du portefeuille d'immeubles résidentiels à logements multiples de la société Conseillers immobiliers résidentiels GWL est inclus pour la première fois à partir de 2019.

²⁴ Le taux de blessures est le nombre de cas d'incidents enregistrables par 200 000 heures travaillées des employés (nombre de cas enregistrables X 200 000/nombre d'heures travaillées des employés). Le taux de blessures ne comprend pas les blessures mineures (niveau de premiers soins). Tous les incidents nécessitant l'aide médicale immédiate d'un médecin, d'un hôpital ou d'un dentiste sont signalés.

²⁵ Le taux de gravité est le nombre de jours de travail perdus divisé par le nombre total d'incidents enregistrables.

²⁶ Le taux de journées perdues est le nombre de cas de temps perdu X 200 000/nombre d'heures travaillées des employés.

²⁷ Les taux de mortalité font référence à nos employés.

²⁸ Nos employés à temps plein représentent la société Conseillers immobiliers GWL et notre filiale en propriété exclusive, Conseillers immobiliers résidentiels GWL. Nous avons des employés permanents, à temps partiel et contractuels. Nous n'avons aucun employé syndiqué.

²⁹ Les employés par région et le sexe comprennent les employés permanents, à temps partiel et contractuels. Les employés à temps plein et à temps partiel sont différenciés d'après le nombre habituel d'heures travaillées par semaine, tandis que les travailleurs occasionnels et temporaires sont définis sur la base des contrats de travail à court terme (p. ex., stage coopératif). Les données sur les employés sont gérées et extraites par le système de rémunération et les bases de données internes de la société Conseillers immobiliers GWL.

³⁰ Les nombres d'embauches de nouveaux employés représentent les employés embauchés au cours de l'année du rapport.

Employeur de choix

Données quantitatives	2019	2018	2017	Indicateur GRI
Total d'employés²⁸				
Nombre total d'employés	784	752	783	102-7
Employés par sexe²⁹				
Nombre d'employés (femmes)	368 (47 %)	356 (47 %)	368 (47 %)	102-8
Nombre d'employés (hommes)	416 (53 %)	396 (53 %)	415 (53 %)	102-8
Employés par âge²⁹				
Employés âgés de moins de 30 ans	103 (13 %)	77 (10 %)	-	102-8
Employés âgés de 30 à 50 ans	387 (49 %)	402 (53 %)	-	102-8
Employés âgés de plus de 50 ans	294 (38 %)	273 (36 %)	-	102-8
Employés par contrat²⁹				
Nombre d'employés (permanents)	742	711	745	102-8
Nombre d'employés (à temps partiel)	11	11	12	102-8
Nombre d'employés (temporaires ou contractuels)	31	30	26	102-8
Employés par région²⁹				
Alberta	150 (19 %)	146 (19 %)	160 (20 %)	102-8
Canada atlantique	17 (2 %)	18 (2 %)	27 (3 %)	102-8
Colombie-Britannique	76 (10 %)	71 (9 %)	75 (10 %)	102-8
Manitoba/Saskatchewan	90 (11 %)	84 (11 %)	90 (11 %)	102-8
Ontario	411 (52 %)	387 (51 %)	390 (50 %)	102-8
Québec	40 (5 %)	46 (6 %)	41 (5 %)	102-8
Nouvelles embauches³⁰				
Nombre total d'embauches de nouveaux employés	157 (20 %)	145 (19 %)	129 (16 %)	401-1
Groupe d'âge				
Embauche de nouveaux employés âgés de moins de 30 ans	49 (31 %)	43 (29 %)	31 (24 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés âgés de 30 à 50 ans	71 (45 %)	85 (59 %)	72 (56 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés âgés de plus de 50 ans	37 (24 %)	17 (12 %)	26 (20 %)	401-1
Sexe				
Embauche de nouveaux employés (femmes)	79 (50 %)	66 (46 %)	59 (46 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés (hommes)	78 (50 %)	79 (54 %)	70 (54 %)	401-1

GRI:	102-7	102-8	102-10	102-48	102-49	201-1	203-1
	302-1	401-1	403-1	403-2	404-1	405-1	416-1

Employeur de choix (suite)

Données quantitatives	2019	2018	2017	Indicateur GRI
Roulement des employés³¹				
Nombre relatif au roulement des employés	162 (21 %)	178 (24 %)	297 (38 %)	401-1
Groupe d'âge				
Roulement des employés âgés de moins de 30 ans	31 (24 %)	31 (18 %)	45 (15 %)	401-1
Roulement des employés âgés de 30 à 50 ans	71 (44 %)	79 (44 %)	148 (50 %)	401-1
Roulement des employés âgés de plus de 50 ans	52 (32 %)	68 (38 %)	104 (35 %)	401-1
Sexe				
Roulement des employés (femmes)	82 (50 %)	78 (44 %)	135 (45 %)	401-1
Roulement des employés (hommes)	82 (50 %)	100 (56 %)	162 (55 %)	401-1
Formation des employés				
Formation et éducation : cours à l'interne, en ligne³²				
Formation totale sur la conformité (heures) ³³	2 067	2 169	1 136	404-1
Formation totale autonome en ligne (heures) ³⁴	600	1 486	584	404-1
Heures de formation interne par employé (heures/employé/année)	3,40	4,90	2,20	404-1
Formation et éducation : cours externes³⁵				
Nombre d'employés qui ont présenté une demande de financement	311 (40 %)	302 (40 %)	391 (50 %)	404-1, 404-2
Financement de la formation (\$)	233 905 \$	220 198 \$	282 195 \$	404-1, 404-2

³¹ Les nombres relatifs au roulement du personnel comprennent tous les départs de l'entreprise, volontaires et involontaires, y compris les démissions, les retraits, les cessations d'emploi et les départs à la retraite. Le taux de roulement (%) relativement élevé en 2017-2018 est attribué principalement à l'établissement d'une nouvelle société de gestion d'immeubles et de placements (QuadReal Property Group) par un des clients de longue date de la société Conseillers immobiliers GWL, qui a commencé à gérer ses propres actifs durant cette période. La majorité des départs de la société Conseillers immobiliers GWL fait la transition vers la société nouvellement établie et n'était pas le résultat de mises à pied. Ces taux de rotation tiennent également compte des employés qui ont choisi de participer au programme de retraite volontaire (PRV) de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, lancé en 2017.

³² La formation interne, en ligne, concerne les cours offerts sur la plateforme d'apprentissage électronique de Canada-Vie.

³³ La formation sur la conformité fait référence aux codes, politiques et cours obligatoires de la société (p. ex., lutte contre le blanchiment d'argent, Code de conduite, accessibilité, protection de la vie privée). L'augmentation du nombre total d'heures de formation en 2018 est liée au lancement de nouveaux cours obligatoires sur la conformité, notamment la formation à la cybersécurité et antifraude.

³⁴ La formation en ligne autonome fait référence au perfectionnement volontaire des compétences (p. ex., compétences en informatique, aptitudes au leadership). Le nombre total relativement élevé d'heures de formation en 2018 est principalement lié à trois initiatives : Canada-Vie, la société mère de CIGWL, a lancé une nouvelle plateforme d'apprentissage et de perfectionnement qui comprend plusieurs nouveaux cours uniques auxquels le personnel a participé; CIGWL a lancé un nouveau cadre de rémunération et de carrière et un processus de fin d'année associant des webinaires et de la formation à l'intention des employés; et CIGWL a commencé à mettre à niveau son progiciel standard pour les employés et à déployer simultanément une formation connexe sur le nouveau logiciel.

³⁵ La formation externe est soutenue par la politique de développement des talents de Canada-Vie, qui offre 2 000 \$ par ETP par année pour les cours de perfectionnement professionnel externes et appuie perfectionnement des compétences et aptitudes des employés liés à leur emploi. La participation au programme est volontaire. Les nombres ne comprennent pas la formation supplémentaire financée par les budgets discrétionnaires des unités d'affaires.

Investissements communautaires

Données quantitatives	2019	2018	2017	Indicateur GRI
Contribution en espèces ³⁶	226 675 \$	215 150 \$	219 641 \$	201-1
Dons en nature, dons de produits ou de services (heures) ³⁷	1 083	1 000	1 046	201-1

³⁶ Nombre total de dons de bienfaisance versés par les employés de CIGWL/CIGWL Résidentiel ou par Canada-Vie au nom de CIGWL à divers organismes de bienfaisance. En 2018, une partie des contributions totales de bienfaisance a été estimée en raison de la disponibilité des données.

³⁷ Les heures de travail que les employés de la société Conseillers immobiliers GWL ont consacrées aux journées de construction d'Habitat pour l'humanité dans tout le Canada.